



# ma cantine

Solution  
numérique  
publique  
d'accompa-  
gnement  
EGAlim

[www.ma-cantine.  
agriculture.gouv.fr](http://www.ma-cantine.agriculture.gouv.fr)



## Qui sommes- nous ?

*ma cantine* est une plateforme numérique développée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et la Direction interministérielle du numérique.

Son objectif est d'accompagner les gestionnaires de restauration collective dans leur transition alimentaire, initiée par les lois EGAlim et Climat et résilience et d'apporter une plus grande transparence aux convives.

La plateforme, construite selon un mode agile, est régulièrement améliorée en fonction des retours des utilisateurs. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

## Nous contacter

Courriel : [support-egalim@beta.gouv.fr](mailto:support-egalim@beta.gouv.fr)

Site : [ma-cantine.agriculture.gouv.fr](http://ma-cantine.agriculture.gouv.fr)



[ma-cantine.agriculture.gouv.fr](http://ma-cantine.agriculture.gouv.fr)

## Des ressources à découvrir

Vous recherchez des informations sur la diversification des protéines, sur la mise en place d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, ou sur une stratégie d'achat de produits durables ?

*ma cantine* met à votre disposition des guides régulièrement mis à jour, co-construits dans le cadre du CNRC et validés par les ministères partenaires. Vous pouvez les consulter dans l'onglet documentation. Une InfoLettre est aussi envoyée tous les mois, il suffit de vous abonner sur la plateforme !

## Une communauté

*ma cantine* propose un espace blog où vous pouvez consulter les témoignages de gestionnaires et vous informer sur les actualités EGAlim.

Des webinaires réguliers existent également pour faciliter les échanges entre pairs et avec les équipes de *ma cantine*.

Enfin, la rubrique **nos cantines** vous permet de trouver un restaurant similaire au vôtre et de poser vos questions à son gestionnaire.

« *EGAlim et ma cantine, c'est permettre de mieux manger, de la crèche à l'EHPAD* »

**ma cantine, qu'est-ce que c'est ?**

#### Qui est concerné?

Que vous soyez en régie, en gestion concédée ou rattaché à une communauté de communes, en tant que donneur d'ordre légal vous devez vous assurer que votre ou vos restaurants scolaires soient inscrits sur la plateforme *ma cantine*.

#### Que trouve-t-on sur ma cantine ?

- Des outils gratuits pour piloter vos achats EGAlim et locaux
- Des supports de communication
- Des ressources fiables et réglementaires

#### Comment s'inscrire ?

- Créer un compte sur ma cantine
- Créez votre cantine avec le numéro SIRET de votre établissement  
...ou rejoignez une cantine existante

# Pourquoi s'inscrire sur ma cantine ?

## Télédeclarez vos données

Contribuez à la transition alimentaire en fournissant les données pour le suivi annuel des objectifs EGAlim.

### Comment ça marche ?

Lors de chaque campagne de télédéclaration : Remplissez votre bilan et envoyez vos données aux décideurs en cliquant sur le bouton de télédéclaration. La campagne a lieu au premier trimestre de chaque année civile.

## Valorisez vos actions

À partir de votre compte, créez une affiche pour vos convives ou publiez les données de votre cantine !

Notre service devient un outil à votre disposition pour communiquer avec vos convives et leur faire découvrir votre engagement en faveur d'une transition alimentaire durable et de qualité.

Intégrez la page de votre restaurant sur votre site internet, ou inversement, ajoutez vos informations dans votre espace cantine.

“*Quelles mesures m'incombent selon mon secteur ? À quelles échéances ? Quels produits pour les 50% de qualité et durables, dont 20% de bio ?*”

## Pilotez votre progression

**Utilisez le suivi d'achat** régulièrement pour vous aider à suivre votre progression.  
**Comparez vos données** sur votre territoire ou avec des cantines qui vous ressemblent grâce aux données publiées sur *ma cantine*.

### Accès à l'Open Data

Notre jeu de données, mis à jour chaque semaine, offre des détails approfondis sur les sites de restauration collective. Basé sur le [registre national des cantines](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/registre-national-des-cantines/), il intègre également des données des campagnes annuelles de télédéclaration, notamment les pourcentages en bio et en EGAlim (hors bio). Consultez dès maintenant les données sur <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/registre-national-des-cantines/>.



**ma cantine**